



Récupérer des souvenirs de famille

Par **Marie7713**, le **28/02/2008** à **10:32**

Bonjour,

Ma tante, exclue de la famille à l'adolescence pour une raison que j'ignore, a fait un testament et a nommé des légataires universels, m'excluant de la succession, ce qui ne me choque pas puisque nous ne nous connaissons pas.

J'aurais souhaité par contre récupérer quelques souvenirs, tels que des photos et des écrits qu'elle aurait laissés pour expliquer son histoire.

Je n'ai a priori aucune possibilité d'avoir accès au testament, ni auprès du notaire, ni auprès du TGI pour connaître les personnes que je pourrais contacter.

Y-aurait-il un recours et auprès de qui ?